

Annexe 5 de la délibération 2022 DAC 541 - Grille des prestations en matière d'éclairage et de voirie

Les prestations comprennent tous les moyens humains et matériels nécessaires à l'opération y compris les déplacements sur site

**Prix unitaire
HT**

Eclairage	
Mise à disposition d'un technicien pendant 1 h le jour (de 6h00 à 21h00)	98,00 €
Mise à disposition d'un technicien pendant 1 h la nuit (de 21h00 à 6h00 du matin)	155,00 €
Intervention par site d'illumination pour extinction, prolongation ou allumage anticipé et remise en service	206,00 €
Intervention par site d'illumination complexe pour extinction, prolongation ou allumage anticipé et remise en service	373,00 €
Intervention sur 1 à 10 candélabres pour extinction, prolongation ou allumage anticipé	167,00 €
Intervention sur 1 à 10 candélabres pour extinction, prolongation ou allumage anticipé et remise en service de nuit	250,00 €
Intervention sur 11 à 30 candélabres pour extinction, prolongation ou allumage anticipé	250,00 €
Intervention sur 11 à 30 candélabres pour extinction, prolongation ou allumage anticipé et remise en service de nuit	328,00 €
Intervention sur 31 candélabres à 50 candélabres extinction, prolongation ou allumage anticipé	330,00 €
Intervention sur 31 candélabres à 50 candélabres pour extinction, prolongation ou allumage anticipé et remise en service de nuit	431,00 €
Intervention sur luminaire pour modifier le rendu de couleur et remise en état normal (substitution de lampes, pose de gélatine...) / unité	74,00 €
Dépose candélabre simple et repose / unité	800,00 €
Dépose candélabre complexe et repose / unité	1 750,00 €
Dépose candélabre très complexe et repose / unité	2 700,00 €
Dépose luminaire ou de projecteur simple et repose / unité	350,00 €
Dépose luminaire ou de projecteur complexe et repose / unité	775,00 €
Dépose luminaire ou de projecteur très complexe et repose / unité	1 200,00 €
Réglage de projecteur de nuit par site	309,18 €
Majoration pour demande urgente, délai inférieur à 72 h, coefficient de majoration	50%
Voirie	
Panneau d'interdiction de stationner (prise d'arrêté municipal) pose et dépose, prestation de jour (panneaux fournis)	258,50 €
Potelet commun (dépose et repose-prestation de jour)	206,09 €
Potelet spécifique - tramway / Champs Elysées (dépose et repose - prestation de jour)	206,09 €
Barrière Croix de Saint-André scellée (dépose et repose - prestation de jour)	334,98 €
Borne de béton (dépose et repose - prestation de jour)	298,00 €
Panneau de signalisation (dépose et repose - prestation de jour)	258,50 €
Neutralisation d'un panneau de signalisation (prestation de jour)	38 € / h
Ouverture et fermeture de chaîne (prestation de jour)	38 € / h
Séparateur de bus (dépose et repose pour une borne de 50 cm de long - prestation de jour)	350,14 €
Banc (dépose et repose - prestation de jour)	565,85 €
Majoration pour travaux de nuit, dimanche ou jour férié, coefficient de majoration	35%